Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902878-20260507-DCM_07_05_26_05-DE

COMMUNE DE TREFLEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

24 Avril 2026

Membres :

En exercice	15
Présents :	14
Votants :	15

Le 7 mai 2026, à 18 heures 00,

Le Conseil municipal de TREFLEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Thierry GAUDEC, Maire

Etaient présents : Thierry GAUDEC, Jocelyne PINVIDIC, Eric PRONOST, Marie-Louise FAVRET, Stéphane KERBRAT, Véronique ILY Romane QUENEHERVE, Benjamin QUELENNEC, Claudie GUIVARCH, Christophe FOURNIER, Nadine QUEMENER, Christian ABAZIOU, Elise ROLLAND

Absents, excusés : Anne BESCOND qui a donné procuration à Christian ABAZIOU

A été élue secrétaire de séance : Véronique ILY

DCM 07 05 26 05

Objet : Affectation du résultat – budgets – année 2026

Vu :
- les résultats de clôture 2025 arrêtés par approbation du compte financier unique et rappelé ici ;
- la dissolution du budget eau en raison du transfert de compétence à Haut Léon communauté

	Résultat de clôture fonctionnement	Résultat de clôture investissement	Solde des restes à réaliser	Besoin de financement de la section d'investissement
BUDGET PRINCIPAL	212 872.08 €	275 841.06 €	-38 316,78 €	0 €
BUDGET EAU	17 305,81 €	304 736,34 €	0 €	0 €
BUDGET LOTISSEMENT	0 €	-313 309,46 €		Sans objet

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902878-20260507-DCM_07_05_26_05-DE

Il est proposé l'affectation des résultats suivante :

	R002	R001	D001
BUDGET PRINCIPAL	230 177.89 €	580 730.69 €	
BUDGET LOTISSEMENT			313 309,46 €

Voté à l'unanimité des membres présents

Copie certifiée conforme.

Secrétaire de séance,
Véronique ILY

Le Maire,
Thierry GAUDEC

Publiée le
Transmis en préfecture le
Document exécutoire à compter du

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.